

FORMATION MAC « ACTEUR PREVENTION PRAP 2S »

Maintien et Actualisation des Compétences

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Secteur 2S (Sanitaire & Social)

Objectif

- Maintenir et actualiser les connaissances et les compétences des acteurs PRAP 2S.

Public concerné et pré-requis

- Tout salarié titulaire du certificat Acteur PRAP 2S datant de moins de 24 mois.

Contenu de la formation

REVISION GENERALE DES ACQUIS

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement :
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

➔ Observation et analyse d'une situation de travail dangereuse tirée de la propre expérience du stagiaire

Méthodes pédagogiques

- Diaporama,
- Retour d'expériences et échanges des pratiques
- Rappel des connaissances
- Révision des techniques de manutention d'objets inertes.
- Evaluations formatives
- Evaluations certificatives

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites
- Mises en situations

Durée :

- 1 jour

Il est délivré un nouveau Certificat d'Acteur PRAP 2S d'une validité de 24 mois, au candidat qui a suivi la globalité de la formation et qui est apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues.